



Programme de l'intervention

ACCOMPAGNEMENT : Entretien individuel de prévention avec une sage femme

Organisation

Durée : 1 heure

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Tout public



Description

Des entretiens individuels avec une sage-femme sont proposés sur une journée, offrant un espace d'écoute et de conseil personnalisé sur la santé des femmes. L'objectif est d'informer, de répondre aux questionnements, préoccupations et inquiétudes des femmes sur leurs situations personnelles, de transmettre des conseils et recommandations personnalisées, et de les orienter les agents vers un parcours de santé adapté.

Objectifs du dispositif :

- Offrir un espace d'écoute et d'échange privilégié sur la santé féminine autour d'une thématique choisie parmi un choix de thématiques (cancer du sein, endométriose, fertilité, maternité, contraception, ménopause, SMOP...)
- Sensibiliser aux enjeux de prévention et de dépistage spécifiques
- Orienter vers des parcours de soins adaptés et sécurisants

Description détaillée :

- **Modalités :** Entretiens individuels et confidentiels, réalisés en présentiel sur le lieu de travail ou dans un espace dédié.
- **Nombre de séances dans une journée :** 21 entretiens/jour.
- **Horaires :** À titre d'exemple, de 9h00 à 17h incluant la pause-déjeuner.
- **Durée des séances :** 20 minutes par entretien individuel.
- **Cadre de confidentialité :** Strictement respecté, les échanges sont couverts par le secret professionnel. Aucun compte rendu nominatif n'est transmis à l'employeur.

Synthèse du déroulé d'un entretien :

- Accueil et présentation du cadre confidentiel.
- Écoute active des préoccupations de l'agente.
- Informations et conseils personnalisés.
- Sensibilisation au dépistage et à la prévention.
- Orientation vers des professionnels ou structures de proximité si besoin.
- Résultats et recommandations disponibles sur un espace personnalisé, accessible en cas de nouvelle consultation Remise de ressources documentaires.

Exemple de parcours du bénéficiaire :





- **Communication** : L'employeur diffuse une communication interne (e-mail, affichage) présentant le dispositif, ses objectifs et les modalités d'inscription.
- **Inscription** : L'agente s'inscrit via une plateforme dédiée, en choisissant un créneau horaire et complète un pré-questionnaire
- **Rappel du rendez-vous** : Des rappels sont envoyés par e-mail ou SMS jusqu'à la veille du rendez-vous.
- **Déroulement du rendez-vous** : Accueil par la sage-femme dans un espace confidentiel. Présentation de l'objectif de l'entretien et reprise des facteurs de risque et de protection. Échange libre sur les préoccupations de l'agent concernant sa santé (contraception, ménopause, endométriose, fertilité, cancers féminins etc.).
- **Conseils donnés par le professionnel** : Conseils personnalisés sur l'hygiène de vie, la nutrition, l'activité physique, l'importance du dépistage et du suivi médical et gynécologique régulier.
- **Orientations possibles suite à l'examen de santé** : Si nécessaire, la sage-femme oriente l'agente vers un médecin généraliste, un spécialiste (gynécologue, sage-femme) ou des structures de soutien..
- **Informations et conseils complémentaires** : Remise de documentation pertinente, et récupération du compte-rendu directement sur la plateforme sur son espace personnel sécurisé.
- **Compte rendu à l'employeur** : Un compte rendu global et anonymisé peut être transmis à l'employeur, indiquant le nombre de participants, les thématiques abordées de manière générale (sans détail individuel), et des pistes d'amélioration pour de futurs dispositifs.

Cet accompagnement sera réussi si l'agent se sent écouté, informé, et repart avec des clés concrètes pour prendre en main sa santé, ayant initié ou consolidé un parcours de prévention ou de soins adapté.



Modalités pédagogiques

Format d'animation : Présentiel



Moyens et supports pédagogiques

L'accompagnement et le diagnostic reposent sur des outils et méthodes scientifiques validés et régulièrement mis à jour.